

Le nombre de fraudes aux allocations familiales explose

Petits bras. Certes le nombre de fraudes détectées par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a bondi de 56% en 2014, par rapport à 2013. Mais il faut les relativiser : en moyenne, le montant de la fraude ne dépasse pas 6 400 euros.

Des contrôles plus efficaces

En tout, 32 000 fraudes ont été repérées, pour un montant de près de 210 millions d'euros. Un chiffre en hausse de 56% d'une année sur l'autre. Les fraudeurs auraient-ils mis les bouchées doubles pour arnaquer l'Etat et vider encore un peu plus ses caisses, toutes proportions gardées quand on connaît le montant moyen des fraudes ?

Pas vraiment. En fait, ce sont surtout les contrôles qui se sont multipliés, et les méthodes qui ont évolué : désormais, les agents procèdent à du "datamining", qui permet de fouiller dans les comptes des allocataires pour traquer la moindre anomalie.

Frauder plus pour survivre mieux

Dans 70% des cas, les allocataires ont menti par omission ou en faisant des fausses déclarations. Ils oublient des revenus, leur situation professionnelle, voire leur concubin !

Dans seulement 7% des cas, l'escroquerie est réelle, avec à la clef des faux transmis. Et il peut s'agir bien souvent de "fraudes de survie".